

Rassemblement.e.s pour résister et construire une alternative. Adresse du SNESUP aux universitaires

Ces derniers mois, l'immense majorité de nos collègues des universités et des organismes de recherche s'est impliquée dans un mouvement de contestation des choix gouvernementaux, inédit par son ampleur et sa durée. Pendant plus de quatre mois, dans l'unité, des dizaines de milliers de personnels et d'étudiants se sont engagés dans une mobilisation continue de grèves et de manifestations comme notre pays n'en a jamais connu.

Rassemblement.e.s, nous dénonçons la remise en cause des fondements du service public d'enseignement supérieur et de recherche. Nous refusons que ses finalités scientifiques, ses objectifs démocratiques et sociaux de formation, ses libertés soient mis à mal par la loi LRU et ses décrets d'application, notamment avec la « modulation des services ». Nous nous élevons contre le démantèlement des organismes de recherche et les choix budgétaires de ce gouvernement. Ensemble, nous combattons le pilotage de la recherche, essentiellement par un financement sur projet (ANR), le contrôle technocratique et étriqué de l'AERES, la casse de la formation et du recrutement des professeurs des écoles, des collèges et des lycées.

Le gouvernement a tout fait pour ne prendre en compte, ni la contestation dans les universités et les organismes, ni les exigences dont cette contestation était porteuse. Uni.e.s, nous avons tenu tête à ce gouvernement doté de tous les pouvoirs qui a alterné provocations et concessions partielles, et manœuvré sans cesse en recul pour maintenir le cœur de ses projets.

Nous avons conscience que la nocivité du Pacte Recherche et de la loi LRU exige un tout autre cadre législatif pour le service public d'enseignement supérieur et de recherche. Nous avons dérangé les plans du gouvernement. Dans l'enseignement supérieur et la recherche, il a dû rompre avec sa doctrine de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite en 2010 et 2011. Il a dû modifier son projet de décret statutaire des enseignants-chercheurs, infléchir sa vision de la « modulation des services », redonner un rôle au CNU (promotions et CRCT). Il a concédé quelques améliorations de carrière.

Les mesures transitoires sur la « mastérisation », qui ne faisaient pas partie des plans élyséens, ont préservé les IUFM pour la prochaine année universitaire, les contenus de formation et les concours. Mais, la suppression dès la rentrée 2009 de l'année de formation en alternance, post-concours, rémunérée comme fonctionnaire-stagiaire, est un scandale absolu eu égard à la qualification professionnelle des futurs enseignants. Le gouvernement profite de ce contexte pour supprimer 16 000 postes de stagiaires, soit l'essentiel des suppressions de postes dans l'éducation nationale.

La force unitaire de notre puissant mouvement revendicatif a permis de marquer des points. Fruits de notre mouvement, le brassage des idées, l'inventivité des propositions et des formes d'action sont riches de choix alternatifs pour un service public d'enseignement supérieur et de recherche unifié, diversifié, permettant l'accès aux études au plus grand nombre et leur réussite, fondé sur la collégialité et sur la réponse aux besoins de société. Le gouvernement doit entendre la communauté universitaire : les reculs qu'il a dû concéder par rapport à ses objectifs sont très insuffisants.

Le SNESUP vous appelle à fédérer les résistances actuelles contre le passage en force aux « responsabilités et compétences élargies » qui amplifie la déréglementation et la précarité dans les établissements. Il vous demande d'exiger les moyens budgétaires et les postes statutaires pour assurer pour tous l'égalité TP=TD, de refuser d'entrer dans la logique des Contrats d'Objectifs et de Moyens proposés aux IUT. Alors que la présentation hâtive des projets de décrets statutaires par le ministère de l'éducation nationale fait fi des conclusions à venir des commissions et groupes de travail et que les orientations du gouvernement restent inchangées, le SNESUP exige que ces projets ne soient pas publiés. Il vous appelle à défendre la formation disciplinaire et professionnelle des enseignants du premier et du second degrés. Cela exige une tout autre réforme assurant une réelle élévation des qualifications tant disciplinaires que professionnelles, le maintien du recrutement par concours d'accès à la Fonction Publique d'Etat et un nombre de postes statutaires correspondant aux besoins. Une telle réforme ne saurait se passer des rôles, fonctions spécifiques de structures universitaires d'IUFM rénovés et de leurs personnels.

Le SNESUP exige que le service public d'enseignement supérieur et de recherche soit une véritable priorité nationale ; cela ne l'a jamais été et cela reste à conquérir. L'action et le débat sont nécessaires pour construire de nouvelles propositions alternatives pour le défendre et le transformer. Le SNESUP invite l'ensemble des collègues à adhérer afin de renforcer le syndicat. Il doit être un acteur majeur du rapport de forces qui permettra d'obtenir des réponses satisfaisantes à nos revendications dans un contexte démocratique, mais aussi une force de proposition, grâce aux débats internes qui l'animent. Ensemble nous construirons nos succès !